

Réf: Dossier N° 082858

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SEVENLUX CI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA
EFRATA, Lot 318, Ilot 19B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 14/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEVENLUX CI »

Objet : COMMERCE EN LIGNE, COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 100,000 F CFA divisé en (10) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA
EFRATA, Lot 318, Ilot 19B

Dirigeant(s) : M AMOUSSOUGAN KANGNIVI ALPHONSE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01364 du 03/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07824/GTCA/RC/2022 du 03/03/2022

